

Gestion participative dans les aires protégées du Congo, mythe ou réalité: cas de la Réserve Communautaire du Lac Télé

P. Moukouyou^{1*}, J.L. Kasali¹, J. Diamouangana² & F. Nsonsi¹

Keywords: Participative Management- Populations Perception- Associations Capacity- Benefit- Lake Tele- Community Reserve (LTCR)- Republic of Congo

Résumé

Cet article met en exergue les défis de la participation des populations à la gestion de la réserve communautaire du Lac Télé (Congo Brazzaville). Il discute des perceptions de la population de l'approche de gestion, des activités d'optimisation de la gestion participative, et de la socialisation des organisations communautaires. Des entretiens libres et groupés, complétés par des observations directes de terrain ont été organisés sur un échantillon stratifié de la population. Les résultats obtenus montrent des avis contrastés et défaitistes de la gestion de la réserve. Plus de la moitié de la population perçoit mal l'approche de gestion de la réserve parce qu'elle n'en tire aucun bénéfice. L'étude montre en outre que certains attributs du capital social déterminés à travers les organisations communautaires des villages périphériques sont faibles et limitent la socialisation du processus. Il est recommandé que ces attributs, du fait de leur pertinence dans l'approche participative de gestion des ressources naturelles, soient restaurés au travers de l'intégration et la responsabilisation des chefs coutumiers ou notables (ndami) et la valorisation du savoir local par la recherche de synergies, dans l'élaboration, l'exécution, le suivi évaluation et la diffusion des résultats, entre préoccupations, connaissances et stratégies des différents acteurs.

Summary

Participative Management in the Protected Areas in the Republic of Congo: Myth or Reality: Case of the Lake Tele Community Reserve

This article points up the challenges of the population's involvement in the Lake Tele community reserve management (Republic of Congo). It debates population's perceptions about this management approach, activities optimization of the participative management, and the socialization of the community organizations. Free and grouped interviews, completed by direct observations have been organized on a sample stratified sample of the population. The obtained results show the contrasted and defeatist opinions about the management of the reserve. More than half the population perceives the approach of the reserve management badly because it doesn't pull any profit on it. The survey shows that besides some attributes of the social capital determined through the community organizations of the periphery, villages are weak and limit the socialization process. It is recommended that these attributes, because of their relevance in the participative approach of management of the natural resources, are restored through the integration and make the customary responsible or considerable chiefs (ndami) and the valorization of the local knowledge by the research of synergies, in the development, the execution, the monitoring-assessment and the diffusion of the results, between preoccupations, knowledge and strategies of the different actors.

¹Ecole Régionale Post Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Kinshasa, République Démocratique du Congo

²Université Marien Nguabi et président de GECOBIDE, Brazzaville, République du Congo.

*Auteur correspondant: Email: moukpaoul@yahoo.fr; uradi_centtre@yahoo.fr

Introduction

Située au Nord Est de la République du Congo dans le département de la Likouala, la Réserve Communautaire du Lac-Télé (RCLT) est un vaste ensemble de forêts denses humides sur terre ferme et sur sols inondables ou marécageux. Avec une superficie de 438.960 ha dont 49% sont constituées de forêts marécageuses (16), elle compte une biodiversité importante (11). On note aussi la présence de plusieurs espèces d'oiseaux partiellement et intégralement protégés du Congo (4, 5). La réserve est située dans une zone déclarée site Ramsar depuis 1989. Depuis sa création en 2001, l'approche de gestion adoptée est la gestion participative c'est-à-dire une forme de résultat attendu autour de l'équité sociale et du partage de bénéfices (8). Au quotidien, l'exploitation des ressources forestières de la réserve est assise sur une organisation dont le système de représentation des sociétés et de l'espace forestier est traditionnellement considéré comme un bien sacré. Cette sacralisation exprime l'alliance magique conclue entre les ancêtres et leurs descendants unis par un lien mystique établi à travers les chefs coutumiers appelés *ndami*. En tant qu'approche complémentaire de renforcement de la conservation forestière, la gestion participative accentue en théorie la conservation de la nature, la création des richesses et la délégation de pouvoirs aux communautés locales (1). Mais cette approche a du mal à s'intégrer dans les pratiques quotidiennes. La participation des populations locales à la gestion de la réserve se limite aujourd'hui à l'organisation par les autorités de la réserve de campagnes d'éducation et de sensibilisation sur l'intérêt de la conservation de la faune visant à maximiser les avantages pour les communautés locales. Le partage de pouvoir et de responsabilité de gestion avec les populations qui devrait s'opérer à travers la plate forme et les associations locales demeure lettre morte. Les promesses sur le développement des alternatives économiques ne sont pas tenues alors que la répression de la chasse, qui est l'une des activités qui procure des revenus à une importante partie de la population se fait, de plus en plus dure.

Afin de comprendre les limites de cette approche, cette étude a été entreprise pour cerner les perceptions de la population et le bénéfice que ces dernières tirent de la réserve. En plus des propositions de techniques de conservation de la faune de la réserve formulées par les personnes enquêtées, l'étude examine les capacités des organisations communautaires locales sur la gestion des ressources naturelles de la réserve. Cette analyse porte sur l'existence de documents juridiques de base, l'origine des membres, la participation des membres aux assemblées générales et aux travaux communautaires, la présence des leaders d'opinion au sein des groupes, les conflits sur les ressources de l'organisation notamment les ressources financières; et le système relationnel, tous facteurs importants dans le renforcement de l'action collective.

Matériel et méthodes

Caractérisation de la zone d'étude

La réserve communautaire du lac Télé tire son nom du lac de forme ellipsoïdale de même nom d'environ 129.000 ha situé au milieu de la réserve en pleine forêt marécageuse entre les districts d'Epena et de Bouanela. Elle est située entre deux grands cours d'eau navigables, la Likouala-aux-herbes et la Sangha (Figure 1). La population est inégalement répartie entre 27 villages dans et autour de la réserve; elle est estimée à 19.000 habitants pour 0,7 hbts/km² et se compose de deux principaux groupes ethniques, à savoir les Bomitabas et les Bambombas (3, 9).

Le climat est de type équatorial (18) avec des précipitations annuelles variant entre 1.377 et 2.000 mm (16). Il se caractérise par l'existence de deux saisons: une saison sèche de basses eaux qui dure quatre mois (décembre-mars) et une saison de pluie dite de hautes eaux qui dure huit mois de (novembre-avril) avec un ralentissement des pluies entre juillet et août. Les températures varient peu avec une moyenne de 25,6 °C. La moyenne minimale est de 20,0 °C et la moyenne maximale de 31,3 °C. L'humidité relative moyenne varie entre 83% et 87% (Source: relevés météo de WCS-Epena).

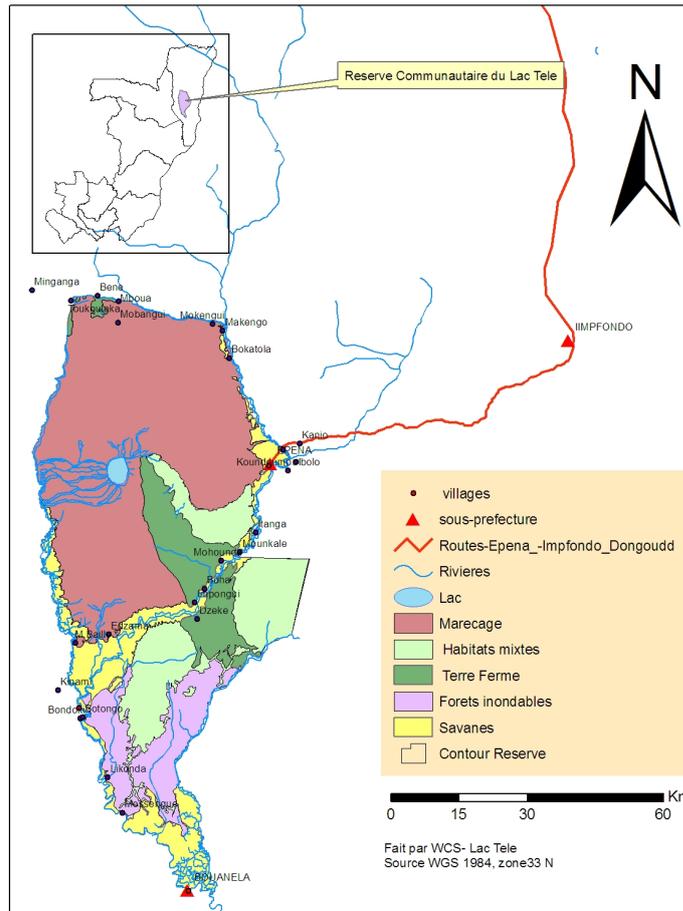


Figure 1 : Carte de la réserve communautaire du Lac Télé.

La végétation comprend deux grandes formations végétales: les forêts inondées et de terre ferme et les savanes entrecoupées par des surfaces de prairies aquatiques (11). La forêt inondée présente deux types de peuplements selon les conditions édaphiques. La forêt inondée d'une part dont les sols sont constamment couverts d'eau sont à peuplement de *Mitrata stipulosa* et les raphiales couvrant une grande superficie de la réserve (10). En forêt dense de terre ferme, on note la présence dominante des *Meliaceae*, *Commelinaceae* et des *Ancanthaceae*. Les forêts secondaires et les jachères sont caractérisées par des espèces dominantes telles que *Lophira alata*, *Parinari congoensis*, *Gilbertiodendron dewevrei*. La forêt inondable à *Lophira alata* et *Daniellia pynaertii* se rencontre dans la zone périphérique un peu surélevée par rapport à la forêt inondée véritable (11).

Collecte des données

L'obtention des informations a été possible grâce à la recherche documentaire, aux observations directes de terrain, aux interviews, et à la méthode participative à travers des focus-group:

- les observations directes de terrain articulées sous forme de transect social (6) c'est-à-dire de parcours d'itinéraires déterminés dans les villages et dans les forêts; marches complémentaires à la collecte des informations en vue d'une meilleure appréciation des structures de l'environnement naturel, des conditions et qualité de vie des populations.
- les entretiens semi directs ont été menés à partir d'un guide d'entretien composé de questions ouvertes et fermées portant entre autres sur la perception de l'approche de gestion, le bénéfice tiré de la réserve, l'association dans la prise de décision, la connaissance et le respect de la réglementation, le tout assorti de focus group complémentaires aux

interviews afin de recueillir de manière plus approfondie les données qualitatives des principales questions retenues dans le questionnaire. Les données analysées dans cette étude ont été obtenues à travers deux dispositifs d'enquêtes. Le premier dispositif a consisté à choisir à travers la cartographie un échantillon de huit villages parmi les vingt sept que compte la réserve. Ce choix a été fait non seulement en fonction de la taille du village, mais aussi en fonction de la position géographique de chacun d'eux. Les villages ont été choisis en périphérie au Nord (Mboua, Mokengui), au Sud (Bouanela), à l'Est (Matoko et Epena), à l'Ouest (Botongo et Mougouma Bailly) et enfin au centre (Dzeke) de la réserve.

Le deuxième dispositif a permis de recueillir les données quantitatives et qualitatives auprès d'un échantillon choisi aléatoirement. L'échantillon a été constitué de 90 personnes dont 52 interrogées individuellement et 38 interrogées de manière groupée pendant la tenue de 3 focus group afin de recueillir un large éventail d'avis sur l'implication de la population à la gestion de la réserve.

Ici, une classification préférentielle des réponses a été opérée par vote à main levée. Les informations recueillies ont été saisies et traitées à l'aide du logiciel Excel. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive et les valeurs qui ont été obtenues sont souvent présentées en pourcentage.

Résultats

Profil de la population étudiée

L'enquête a permis d'atteindre 90 personnes dans les 8 villages concernés. Parmi elles, 52 ont été directement interrogées et cet effectif est constitué de 67,3% d'hommes et de 32,7% de femmes. L'enquête a montré que l'effectif est dominé par les individus annonçant comme activité principale la pêche (34,6%), l'agriculture (30,8%) et la chasse (15,4%). Ces activités sont suivies par le commerce (7,7%), les agents de la fonction publique (5,8%) et l'artisanat (5,8%) notamment la maçonnerie, la fabrication de vin à base de maïs et la conduite automobile rémunérée.

Tableau 1:
Appréciation du bénéfice tiré de la réserve.

	Bénéfice tiré			
	Aucun	Faible	Moyen	Beaucoup
Effectif total	38	38	38	38
Réponses	29	8	1	0
Pourcentage	76,00%	21,00%	3,00%	0,00%

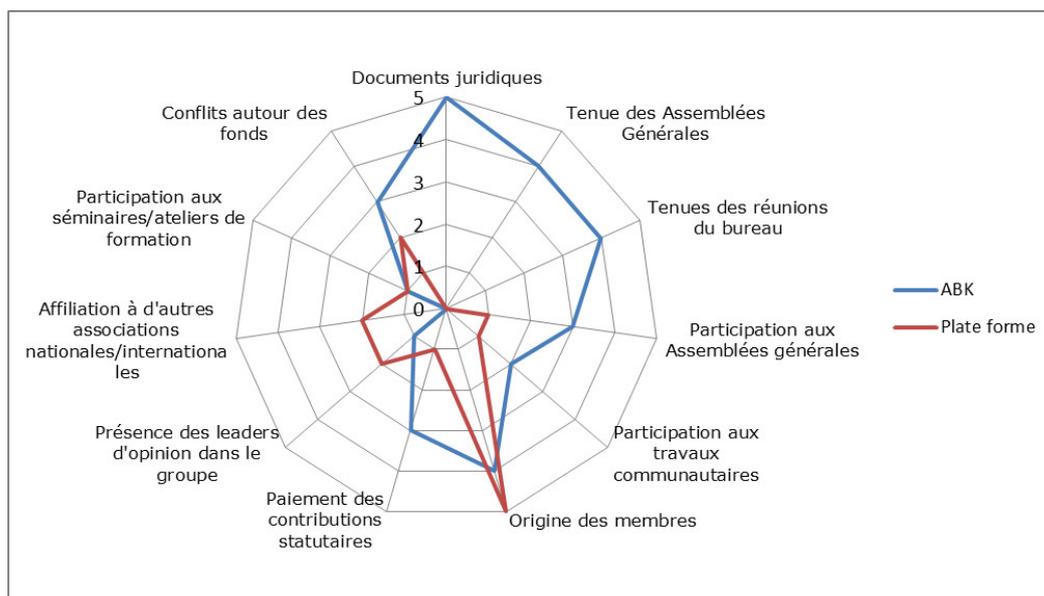


Figure 2: Analyse des capacités des institutions.

Les résultats obtenus montrent que la population est globalement scolarisée à 90,2%. Ils montrent aussi que 37,3% des enquêtés ont le niveau primaire et autant ont le niveau collège; 11,8% ont le niveau lycée et 3,9% ont atteint l'université.

Perception de l'approche de gestion

Les résultats obtenus montrent que l'approche participative telle que mise en œuvre est considérée comme bonne pour 43,3% des enquêtés et comme mauvaise par 56,7%. Ces derniers pensent que la gestion participative n'est pas une bonne approche de gestion, du moins telle que mise en œuvre.

Bénéfice tiré de la gestion de la réserve

Le tableau 1 présente les résultats obtenus lors des focus group sur le bénéfice en termes de retombées économiques de la réserve sur les populations. Soixante seize pourcent des opinions estiment que la population ne tire aucun bénéfice de la réserve et 21% reconnaissent que le bénéfice tiré est très faible.

Propositions de techniques pour la conservation

La viande de brousse et le poisson occupent une part importante dans l'alimentation des populations vivant dans les villages à l'intérieur et en périphérie de la réserve.

Les propositions faites pour conserver la faune sauvage dans la réserve sont de deux ordres: l'élevage et le respect de la réglementation.

Les résultats montrent que 45,6% des enquêtés pensent que la conservation de la faune passe par l'élevage; 12,2% pensent que c'est le respect et l'application de la loi qui détermineront la conservation de la faune dans la réserve et 42,2% n'ont rien proposé.

Analyse des capacités des associations et de la plate forme

La figure 2 propose une analyse des deux institutions de la réserve à savoir l'Association Koussa Bana (ABK) c'est-à-dire «l'association qui élève ses enfants», et la Plateforme de gestion de la réserve. La plate forme est une structure qui rassemble les parties prenantes au processus de gestion de la réserve. Tous les villages de la réserve y sont représentés par un membre chacun.

L'analyse a porté sur 11 facteurs choisis lors des focus group. Ils montrent l'engagement d'une population à participer par loyauté, obéissance et par obligation à l'action collective (15).

Ces critères sont entre autre la tenue des assemblées générales, la tenue des réunions du bureau exécutif; la participation aux assemblées générales et aux travaux communautaires; le paiement des cotisations statutaires; l'affiliation à d'autres associations nationales ou internationales; les conflits internes, surtout ceux naissant autour des fonds; la présence des leaders d'opinion au sein des groupes et la participation aux séminaires de formations sont des critères qui déterminent dans une large mesure le dynamisme d'une institution.

La figure 2 montre une échelle de 0 à 5 représentant les scores attribués aux réponses données par les participants aux focus groupes pour un facteur donné. Ces scores fournissent une indication de l'importance du critère au sein de l'association. Les scores les plus petits indiquent que le critère est faible pour l'association concernée. Les documents juridiques par exemple présentant un score de 5 pour l'ABK, ce qui signifie que l'association Koussa Bana dispose des documents juridiques fondateurs que sont les statuts et le règlement intérieur. Elle est en outre reconnue officiellement au district. La plate forme a par contre un score nul pour ce critère, elle n'a ni statuts, ni règlement intérieur. Ce qui signifie que la plate forme n'a aucune existence juridique et n'a tenu ni d'assemblée générale, ni de réunion du bureau. Comme détaillé dans la figure 2, les facteurs qui déterminent le plus les capacités de mobilisation d'une communauté sont quasi inexistant au sein de ces institutions. Le paiement des cotisations statutaires, les documents juridiques de base ou la tenue des réunions et des Assemblées Générales, la participation aux travaux communautaires ont chacun des scores nuls pour la plate forme.

Le paiement des cotisations statutaires, la présence des leaders d'opinions, la formation et l'affiliation à d'autres structures nationales ou internationales présentent aussi des scores quasi nuls pour l'ABK.

Discussion

Méthodologie

Les informations recueillies auprès de l'échantillon semblent faibles au vu de la taille de l'échantillon rapportée à la population de la réserve. Mais on peut les considérer comme fiables dans la mesure où les personnes enquêtées sont dispersées de manière équilibrée dans la réserve et que leur profil révèle leur implication dans l'utilisation des ressources fauniques de la réserve. En outre, les informations collectées ont concerné les opinions de la population qui du reste dépendent du crédit et de l'intérêt que les personnes enquêtées accordent au problème (13). De même, la sélection des enquêtés s'était fondée par une adhésion volontaire à répondre aux questions prévues. En plus, les résultats obtenus dans cette étude peuvent être considérés comme singuliers en raison de l'inexistence d'études similaires dans la réserve, notamment l'évaluation du mode de gestion ou son impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population.

Perception de l'approche de gestion

L'objectif visé à la création de cette réserve en 2001 est la mise en place et le maintien d'un écosystème exempt d'actions anthropiques, ceci avec la participation des communautés riveraines (décret N° 220-2001 du 10 mai 2001). La réserve a été créée après consultations des populations, lesquelles avaient marqué leur adhésion, c'est-à-dire gérer la réserve avec leur participation (16). L'enquête a montré que 58% de la population pensent que la gestion participative n'est pas une bonne approche de gestion. Cet avis qui contraste avec la pratique dans plusieurs autres aires protégées dans le monde semble trouver une explication à travers le vécu des nombreux habitants de la réserve et dans les pratiques des gestionnaires de la réserve. En effet, depuis sa création, des missions de sensibilisation sur l'intérêt de la conservation ont été organisées. Des promesses d'alternatives économiques à apporter après un montage de plan de développement et de conservation appelant la participation de tous ont été faites. Alors que rien n'est fait pour stimuler le développement, les restrictions en matière de chasse et de mise en

circulation de la viande de brousse se renforcent de plus en plus.

Or, pendant longtemps la chasse était et demeure l'une des activités les plus rémunératrices et pourvoyeuses de protéines animales. Les populations voient donc leur mode de vie traditionnel bouleversé, et ceci justifie cette mauvaise perception de l'approche de gestion. On sait que tout projet d'aménagement se fait aujourd'hui avec en perspective, les retombées économiques locales (12), et la nature des relations économiques que les populations riveraines peuvent tisser avec les aires protégées détermine la gestion équitable, pacifique et durable des ressources.

Bénéfice tiré de la réserve

Plus de deux tiers de la population interrogée (76%) déclarent que la réserve ne génère aucun bénéfice à la communauté, et 21% affirment que le bénéfice tiré de la réserve est très faible.

En effet, la population à l'intérieur et en périphérie de la réserve vit dans un dénuement assez prononcé. La création de la réserve représentait pour cette population une opportunité pour doter leurs communautés de quelques infrastructures de base et pour induire la création et le développement d'activités alternatives. Cette vacuité a créée un désintérêt vis-à-vis de la réserve. Ces résultats confortent ceux obtenus par Assitou (2) quand il affirme que si les populations participent à la gestion des aires protégées c'est parce qu'elles tirent profit des bénéfices de la conservation des ressources forestières. En effet, les populations ne peuvent s'impliquer activement dans le processus de conservation des ressources forestières que lorsqu'elles peuvent en profiter aisément ou lorsqu'elles en ont la jouissance.

L'absence de compensations au renoncement crée un « effet de digue » auprès de la population qui ne trouve plus d'intérêt dans la réserve.

Proposition de techniques de conservation

En tenant compte de l'ampleur des activités anthropiques dans la réserve, et notamment la chasse, les acteurs sont bien conscients des dangers et des déséquilibres qu'ils pourraient créer au niveau de la réserve.

L'enquête a montré qu'en dépit de leur dépendance vis-à-vis des ressources de la réserve, les acteurs qui se sont prononcés restent flexibles. Ils proposent plusieurs activités comme l'élevage et le respect de la réglementation pour assurer la conservation et contribuer à une meilleure gestion de la réserve. Ces activités sont souvent proposées dans plusieurs projets de conservation des ressources naturelles comme alternatives économiques potentielles pour rechercher la participation de la population et pour attirer leur attention sur l'intérêt de la conservation. En effet, les populations demeurent disposées à mettre en œuvre des stratégies de participation qui intègrent au mieux leurs préoccupations notamment à travers l'élevage.

En effet les villages de la réserve présentent un potentiel pour l'élevage porcin, ovin et bovin. Ce dernier peut représenter une alternative économique crédible pour détourner la population des usages traditionnels si l'activité s'insère dans le système de production traditionnel afin d'assurer sa pérennité. Pour que l'élevage soit durable et constitue un levier de la conservation, il faut non seulement assurer la formation des éleveurs, mais aussi et surtout assurer son financement à travers des fonds locaux non volatils. De même l'élevage devrait être perçu davantage en termes de développement rural que comme un objectif de lutte contre l'érosion de la faune de la réserve. Plus du tiers des personnes interrogées n'ont rien proposé; deux enseignements peuvent être retenus de cette attitude. Le premier est que ces enquêtés ne proposent aucune alternative directe en remplacement de la chasse parce qu'ils n'ont pas la certitude de l'efficacité des activités proposées. Le deuxième est l'ignorance des enquêtés vis-à-vis de ces techniques et par conséquent ils ne peuvent pas s'exprimer sur ce qu'ils ne connaissent pas. Si on note que plus de la moitié des enquêtés perçoit mal la gestion participative, et pensent que la réserve ne génère aucun bénéfice pour les populations, cette attitude indécise peut signifier qu'une partie de la population reste attachée aux pratiques non durable de chasse.

Cette indécision pourrait évoluer en des comportements pouvant entraîner des conflits avec les autorités de la réserve et renforcer cette mauvaise perception de la gestion participative. Les résultats montrent aussi que si les lois et règlements en matière de conservation sont respectés, ils constituent un outil très important de gestion d'une aire protégée.

Analyse des capacités des associations

Bien que la stratégie des incitations économiques soit nécessaire à une gestion durable de la réserve, elle reste insuffisante sans une prise en compte des capacités des communautés à bien s'approprier les outils mis à leur disposition.

Les résultats de la figure 2 montrent que les deux institutions de la réserve enquêtées ont des capacités très limitées en ce qui concerne les facteurs qui déterminent le dynamisme d'une association. L'enquête a montré qu'il existe des conflits autour des fonds dans l'association ABK. La participation des membres aux séminaires de formation ou aux ateliers sensés renforcer leurs capacités à travailler avec les autorités de la réserve pour une gestion durable de la réserve est quasi nulle. Peu de membres payent régulièrement leur cotisation statutaires et participent aux travaux communautaires. Bien qu'il existe des leaders d'opinion dans les villages, peu d'entre eux sont membres de ces associations. Aucune des deux structures n'est affiliée à une autre organisation, tant domestique qu'extérieure, bien que la plate forme soit en théorie le principal partenaire de WCS, du Gouvernement ou de toute autre ONG pouvant établir des relations avec les communautés locales pour le renforcement de la gestion de la réserve. Or le réseautage institutionnel *intra* ou *extra* communautaire est un déterminant positif dans la dynamisation d'une organisation et dans le renforcement du capital relationnel. C'est en effet le capital relationnel d'une communauté qui contribue à construire un mode d'accrochage des populations locales dans leur milieu dans la mesure où il introduit d'autres partenaires et des savoirs nouveaux. Il est clair que ces faiblesses entraînent une inefficacité des communautés locales à s'investir dans la gestion de la faune sauvage.

Comme le rappelle Nguingiri (14), il faut un renforcement institutionnel dans les stratégies pour concilier définitivement le développement rural à la conservation.

Pour renforcer les capacités institutionnelles locales, Traoré Gué et *al.* (17) ont utilisé le processus de Développement Participatif des Technologies (DPT) à Moudougou et Ziga au Burkina Faso. Le DPT expérimente des solutions définies par les populations locales et accompagnées par la recherche comme solution pour résoudre ou atténuer une contrainte, notamment l'épuisement qualitatif et quantitatif des ressources naturelles et des conflits induits. Il permet aussi l'appropriation d'une vision sur le long terme d'une prise de conscience pour une meilleure utilisation et valorisation des ressources naturelles.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en évidence les faiblesses du processus de gestion participative dans la réserve communautaire du lac Télé. Elle a permis de comprendre la perception de la population sur cette approche de gestion et de connaître l'apport de la réserve en termes de bénéfice direct ou induit tiré par la population. La mauvaise perception de l'approche de gestion découle de ce que la population considère comme une contrainte sans contrepartie dans la mesure où elle se trouve très limitée dans l'usage de la faune. Au travers des propositions de techniques de conservation formulées, la population a montré un besoin d'activités de développement durable local en remplacement de la chasse commerciale. Les dimensions sociales et culturelles étant

demeurées pertinentes dans la gestion des ressources naturelles et des aires protégées depuis l'adoption des approches participatives, telle que soutenu par Western *et al.* (19), nous suggérons que des telles activités soient assises sur le savoir local. L'étude a aussi permis de mettre en relief la faiblesse qualitative et quantitative des institutions communautaires dans la réserve. Il est donc nécessaire de renforcer ces institutions locales pour qu'elles soient en mesure d'auto-planifier et de gérer les actions de développement pour améliorer la gestion participative de la réserve. L'intégration des personnes ressources et des chefs traditionnels «ndami» dans les organisations communautaires et le DPT comme élément de valorisation des réalités historiques, sociales et culturelles de la réserve peuvent constituer des bonnes «portes d'entrée» pour renforcer la participation de la population à la gestion de la réserve.

Remerciements

Ce travail a été réalisé dans le cadre des recherches doctorales à l'Ecole Régionale Post-universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux (ERAIFT) et subventionnées par le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo). Nous tenons à remercier les autorités de la réserve, de la Plateforme de gestion de la réserve, de l'association Koussa Bana et les anonymes pour le bon déroulement de notre étude. Nous remercions aussi le Professeur C. Vermeulen pour ses contributions à l'amélioration de la qualité de cet article.

Références bibliographiques

1. Anderson J., 2002, *Nature, weath and power: emerging best practice for revitalizing rural Africa*. USAID/ Africa bureau (AFR/SD).
2. Assitou N., 2008, *Gestion des aires protégées et approches participatives en Afrique central*. WRM Bulletin, **133**, 5.
3. Coquery-Vidrovitch C., 1998, *The upper Sangha in the time of concession companies*. In *Resource use in the tri-national Sangha river region, Equatorial Africa (Cameroon, Central African Republic, Congo): histories, knowledge systems, institutions*. In H.E., Eves, R., Hardin & S. Rupp, p 72-84. Vol 102. Forestry and Environmental Series. Bulletin Series. Yale University, New Haven, USA.
4. Cruickshank A.J. & Mokoko Ikonga J., 1995, *The birds of Nouabale-Ndoki National Park Congo: Report on a*

- preliminary study of species richness. Wildlife Conservation Society- Congo. Cité par la Cellule d'aménagement CIB, TERE. Plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement de Kabo., 2006. GTZ, FFEM, AFD, OIBT. 316.
5. Dowsett-Lemaire F., 1997, *The avifauna of Nouabale-Ndoki National Park , northern Congo*. In Dowsett RJ & Dowsett-Lemaire F. (ed.): Flora and fauna of the Odzala Parc National, Congo, Liege, Belgium: Tauraco Press, 111-124.
 6. FAO. Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne, Bilan et perspectives, 109.
 7. Maggio G.F. & Lynch O.J., Human Rights, Environment, and Economy Development: Existing and Emerging Standards in International Law and Global Society (Revised Draft), Center for International Environmental Law, 1997, en ligne: <http://www.ciel.org/Publications/olpaper.S.hbnl>. Consulté le 10 sept 2013.
 8. Mannigel E., 2008, Integrating parks and people: how does participation work in protected area management, *Soc. Natural Ressour.*, **21**, 498-511.
 9. Moukassa A., 2001, *Etude démographique et socio-économique dans la zone périphérique au parc national Nouabalé-Ndoki (Nord-Congo)*. WCS-PROGEPP, 213.
 10. Moutsambote J.M., 1996, *La végétation du site Lac Télé*, CERVE, Laboratoire de Botanique, 55.
 11. Moutsambote JM., Kami E., Harris D., 2009, Inventaire botanique de la Réserve Communautaire du Lac Télé, *Sud Expert Plantes*, **12**.
 12. Naidoo R., *The rôle of economy evaluation in the conservation of tropical Nature*. Conference paper, Economy and Conservation in the Tropics: A strategic Dialogue., January 31, CSF, Moore Foundation, Resources for the future. Washington, 6.
 13. Nganga I., Massamba D., Mbemba F., Makosso Vheiyes G., M'bete A. R., Silou T., 2013. L'hygiène dans l'approvisionnement et la distribution de la viande de brousse à Brazzaville - Congo, *J. Appl. Biosc.*, **61**, 4448-4459.
 14. Nguingui J.C., 1997, *Les approches participatives dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale*. Revue des initiatives existantes. CIFOR Occasional Paper, 13, 20.
 15. Nyirenda V. & Chansa W., 2011, Le rôle du capital social dans le renforcement de la gestion communautaire des ressources naturelles en Zambie, *Nature Faune*, **25**, 2, 35-44.
 16. Poulsen J.R. & Clark C.J., 2002, *Feasibility study report of the Lac Télé Community Reserve*. Technical report to the Wildlife Conservation Society, New York.
 17. Traoré/Gué N.J., Tiendrébéogo J.P., Zoundi J.S., Bambara D., Sanou Moussa, Traoré S. & Lamien Nyéidouba, 2002, *Gestion participative des ressources naturelles: le dpt comme outils de renforcement des capacités locales: cas de Madougou et de Ziga*. INERA/CORAF/CRDI. Burkina Faso.
 18. Vennetier, 1965, Cité dans le rapport OIBT, (1995). *Aménagement de la zone Souanké - Sembé - Kellé*, Etude Ecologie Forestière, **142**.
 19. Western D. & Wright R.M., 1994, The background to community based conservation. In Western & R.M. Wright. (eds). Natural Connections. Perspectives in community based conservation. Washington D.C.: Island Press.

P. Moukoyou, Congolais (Rép. du Congo), DESS, Ecole Régionale Post Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Kinshasa, République Démocratique du Congo.

J.L. Kasali, Congolais (RDC), PhD, Professeur, Université de Kinshasa et à l'Ecole Régionale Post Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Kinshasa. République Démocratique du Congo.

J. Diamouangana, Congolais (Rép. du Congo), PhD, Chargé de cours, Université Marien Ngouabi et président de GECOBIDE, Brazzaville, Rép. du Congo.

F. Nsonsi, Congolais (Rép. du Congo), DESS, Ecole Régionale Post Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Kinshasa, République Démocratique du Congo.